

Méthodologie de la recherche I

Semaine 06

Le corpus de l'étude

- ▶ Le « corpus » désigne l'ensemble des documents (œuvres, peintures, statistiques, romans, nouvelles, essais, poèmes, etc.) sur lesquels portera l'étude.
- ▶ C'est le matériau de base et le support principal de la recherche.
- ▶ C'est pourquoi il faut prêter une attention particulière à plusieurs aspects du corpus :

Le choix du corpus

- *est primordial parce qu'il permet de déterminer la nature et le cadre de l'étude.*
- *Ce choix est tributaire des objectifs fixés pour la recherche : monographie, étude comparée, étude historique, etc.*
- *Le choix du corpus doit respecter trois critères :*
 - ▶ *la **pertinence** (du corpus par rapport au sujet choisi),*
 - ▶ *la **cohérence** (entre les différents textes constitutifs du corpus) et*
 - ▶ *la **consistance** (taille du corpus et faisabilité de l'étude).*

La constitution du corpus

- ▶ *Pourquoi faire ?*
- ▶ La disponibilité du corpus sous format électronique (sur disquette ou cédérom) ouvre des perspectives extraordinaires d'exploitation, inconnues jusqu'ici des chercheurs non habitués à l'outil informatique.
- ▶ Ainsi, un jeune chercheur sur Boris Vian peut envisager, une fois en possession des œuvres complètes de l'auteur sur un support électronique, de faire des opérations automatiques:

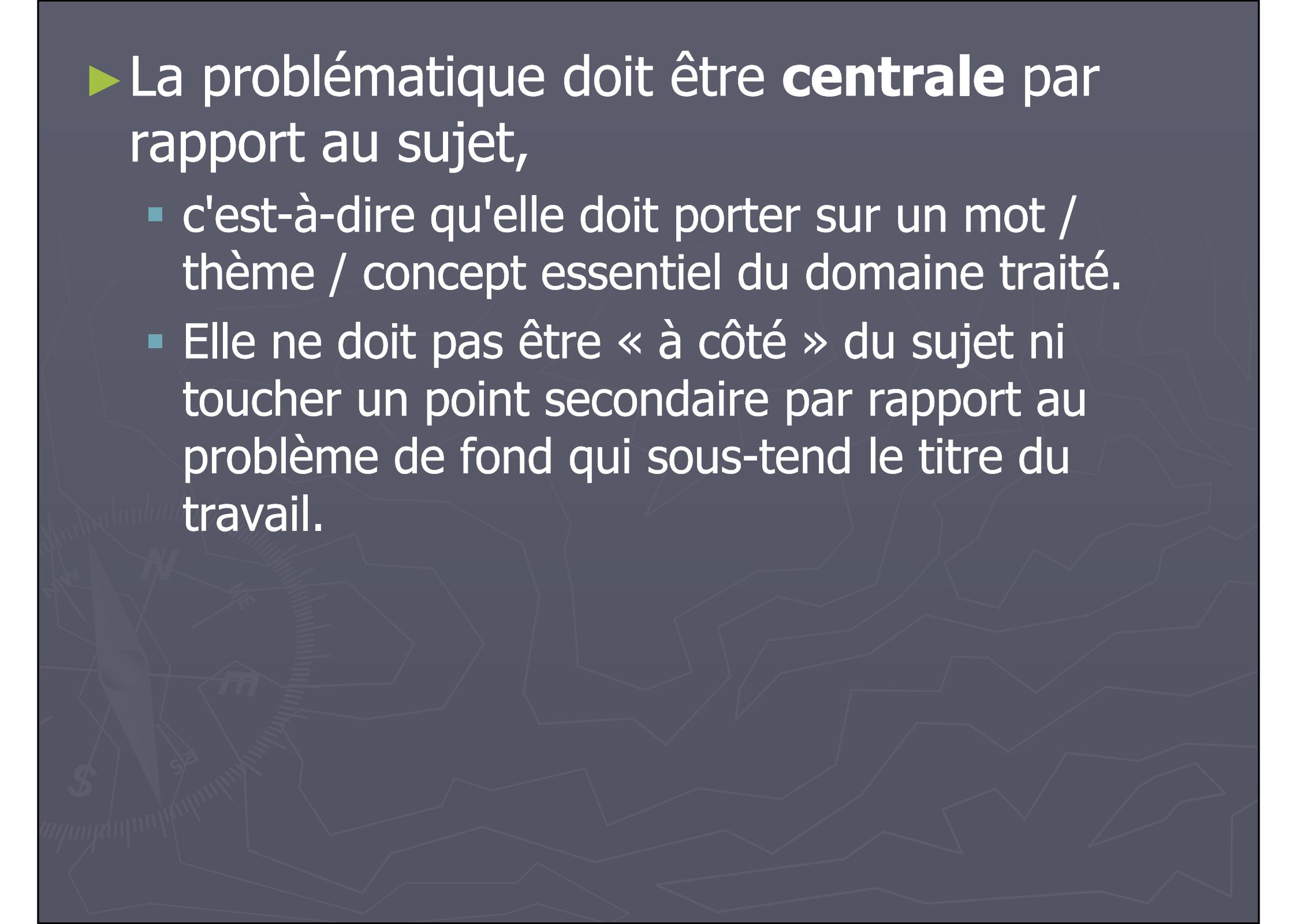
- ▶ *Recherche d'un mot clé ou d'un nom propre dans toutes les œuvres, avec indication de sa fréquence et sans passer par une relecture exhaustive de la totalité du corpus.*
- ▶ *Recherche rapide d'une phrase ou d'une expression particulière dans tous les textes susceptibles d'éclairer l'étude, avec indication du contexte.*
- ▶ *Possibilité d'effectuer une analyse linguistique fine et pointue en s'aidant d'outils spécialement dédiés à l'étude des corpus électroniques (tel que Tropes Zoom pour le français ou Wordsmith Tools pour l'anglais).*
- ▶ *Possibilité de comparer automatiquement différents textes d'un même auteur ou différentes versions d'un même texte.*

La problématique

- ▶ Toute recherche doit être fondée sur une problématique.
- ▶ En d'autres termes, il faut soumettre le sujet d'étude à un questionnement systématique de ses postulats et de ses implications.
- ▶ Une recherche menée sans problématisation ne serait qu'une suite d'affirmations péremptoires ou d'informations compilées au gré du hasard.

- ▶ **La problématique est la formulation d'une question centrale concernant ce *qui pose problème* dans le sujet traité.**
 - Elle est construite autour d'hypothèses de recherche qui permettent de saisir les enjeux et la portée de la question pour le domaine concerné.
- ▶ La problématique dépend du sujet traité et de l'optique choisie pour le traiter.
 - Chaque domaine d'étude possède un ensemble de problématiques récurrentes et quasiment incontournables dont le chercheur doit tenir compte lorsqu'il aborde un point particulier du domaine.

- ▶ La problématique doit apparaître clairement dans l'introduction du travail.
 - Elle correspond à une reformulation interrogative de l'intitulé initial du sujet.
 - Cette reformulation est généralement articulée autour de trois questions essentielles en heuristique académique :
 - QUOI (définition de l'objet) ?
 - COMMENT (explication du processus) ?
 - POURQUOI (exposé de la finalité) ?

- 
- ▶ La problématique doit être **centrale** par rapport au sujet,
 - c'est-à-dire qu'elle doit porter sur un mot / thème / concept essentiel du domaine traité.
 - Elle ne doit pas être « à côté » du sujet ni toucher un point secondaire par rapport au problème de fond qui sous-tend le titre du travail.

- ▶ En somme, la problématique doit
 - poser une question centrale par rapport au sujet choisi,
 - annoncer une idée directrice pour la suite du travail,
 - et esquisser une démarche démonstrative qui sera suivie tout au long de la rédaction.
 - Enfin, la problématique doit recevoir l'aval du directeur de recherche

Exemple d'annonce d'une problématique

« L'un d'eux [des phénomènes] retient particulièrement l'attention, parce qu'il paraît caractériser cette époque [le haut Moyen Âge], je veux parler des tumultes de masse, de l'enchaînement des révoltes populaires, des agitations qui ont perturbé les couches inférieures de la société et qui, dans le cours du XIV^e siècle, se propagèrent d'un bout à l'autre de l'Europe [...] A propos de mouvements d'une telle ampleur et qui se prolongèrent si longtemps, une première interrogation se lève. Ces commotions, les derniers temps du Moyen Âge sont-ils seuls à les avoir ressenties ? N'ont-elles pas déjà secoué le XIII^e, le XII^e siècle ? N'existait-il pas dès lors des tensions aussi violentes entre le peuple et ses maîtres, mais que les témoignages, insuffisamment sollicités peut-être, étouffent et dissimulent encore ? Et si l'on cherche à situer les pulsions qui provoquèrent ces troubles, si l'on regarde d'abord du côté de l'économie... ».

G. Duby, *Des sociétés médiévales*, Paris, Gallimard, 1971, pp. 42-43 .

Le plan

- ▶ **Le plan constitue l'ensemble construit et raisonné des étapes qui seront suivies**, soit lors de la phase de recherche, soit lors de la phase de rédaction.
 - Il doit faire l'objet d'une réflexion préalable et approfondie avant de s'engager dans la rédaction proprement dite.
- ▶ Il doit être enfin discuté et validé par le directeur de recherche qui en évalue la pertinence et la cohérence.

L'étudiant chercheur doit élaborer deux types de plan :

- ▶ Le *plan de travail* qui vise à fixer les différentes étapes qui seront suivies lors de la phase de recherche et d'investigation
- ▶ et le *plan de rédaction* qui fixe les parties et les sections qui seront développées lors de l'écriture.

- ▶ Le **plan de TRAVAIL** concerne les outils, démarches, documents et enquêtes à réunir pour l'étude du sujet choisi, c'est-à-dire le matériau nécessaire à la recherche ;
- ▶ le **plan de RÉDACTION** concerne la structuration des éléments réunis en vue de leur mise par écrit dans le cadre d'un exposé cohérent et argumenté.

- ▶ **Le *plan de travail*** doit permettre d'énumérer l'ensemble des tâches à réaliser au cours de la phase préparatoire à la rédaction et décider de leur enchaînement logique afin que l'étudiant chercheur ne se rende pas compte *in fine* qu'il a « oublié » de faire une recherche ou une lecture cruciales pour son sujet.
- ▶ En fait, le plan de travail consiste à répondre le plus précisément et le plus exhaustivement possible aux questions suivantes :
 - « De quoi ai-je besoin pour mener à bien ma recherche ? »
 - « Que dois-je faire ou lire avant de m'engager dans l'écriture ? ».

- ▶ Le *plan de rédaction* doit proposer une suite logique de titres de développements à partir d'une idée directrice claire et suivant un axe d'analyse sans cesse rappelé. Ce plan doit être progressif, c'est-à-dire qu'il doit avancer par étapes des hypothèses et des réponses étayées par des exemples précis pour éclairer le sujet traité.

- ▶ Le *plan de rédaction* est généralement « ternaire », c'est-à-dire qu'il est construit en trois temps :
- ▶ 1) exposé et questionnement de ce qui existe sur le sujet ;
- ▶ 2) hypothèses de travail à partir de la recherche menée sur l'existant ;
- ▶ 3) construction d'un raisonnement visant la démonstration d'une thèse issue de l'analyse et étayée par des exemples commentés.

- ▶ ***Le plan définitif*** et détaillé de l'ouvrage doit figurer en fin de travail sous la rubrique « Table des matières » (voir cette fiche).
- ▶ La structure ternaire est souvent privilégiée dans les plans de rédaction pour les travaux de recherche en sciences humaines et sociales.
- ▶ Cela est dû au fait que le plan en trois parties permet
 - une approche dialectique du sujet, plus difficile à mettre en place avec les plans formés de deux ou quatre parties.
 - Mais ceux-ci ne sont pas bannis pour autant : en fait, tout dépend de la nature du sujet et des objectifs fixés pour la recherche (à discuter avec le directeur).

- ▶ La **structure ternaire** est souvent privilégiée dans les plans de rédaction pour les travaux de recherche en sciences humaines et sociales.
- ▶ Cela est dû au fait que le plan en trois parties permet
 - une approche dialectique du sujet,
 - plus difficile à mettre en place avec les plans formés de deux ou quatre parties.
 - Mais ceux-ci ne sont pas bannis pour autant : en fait, tout dépend de la nature du sujet et des objectifs fixés pour la recherche (à discuter avec le directeur).

► **Un exemple de plan ***

Introduction : Publicité et traduction

1. Première partie : Traduction du discours publicitaire

1.1. Traduction des appellations et noms de marques

1.2. Traduction des slogans publicitaires

1.3. Traduction des rédactionnels ou textes publicitaires

2. Deuxième partie : Adaptation de l'image publicitaire

2.1. Le texte et l'image dans la traduction

2.2. La retouche des images publicitaires

2.3. L'adaptation des scènes publicitaires

3. Troisième partie : Traduction publicitaire et culture

3.1. Les transferts culturels par la traduction publicitaire

3.2. La médiation culturelle et la manipulation langagière

3.3. L'uniformisation de la culture publicitaire

Conclusion : La responsabilité éthique du traducteur